



Mme Catherine GUILLOUARD
Présidente Directrice Générale de La RATP
LAC : A8A-Lyby

Paris, le 19 mars 2021

Objet : Préavis de grève

Madame la Présidente,

Pour faire suite à l'alarme sociale du 16 mars 2021 déposée par notre organisation, nous déposons un préavis de grève pour les raisons suivantes :

Dans ce monde bouleversé par une pandémie, qui révèle les conséquences désastreuses d'un système économique plus préoccupé à défendre les intérêts des marchés financiers qui l'emportent sur la vie, la santé et l'emploi du plus grand nombre de la population.

Dans ce contexte, les choix stratégiques de l'entreprise restent guidés par le dogme libéral qui tire les transports publics vers une marchandisation et tournent ainsi le dos aux Services publics et ses valeurs.

Pour la CGT-RATP, les Services publics ne doivent plus être considérés comme un « coût » à diminuer absolument. Ils sont facteurs de réduction d'inégalités en toutes circonstances et appellent au renforcement des moyens pour remplir leurs missions.

La CGT-RATP rappelle donc que les transports ne sont pas une marchandise. De ce fait, nous continuons à être opposés à l'ouverture à la concurrence qui ne sert en réalité pas les intérêts des usagers mais bien ceux des actionnaires des groupes privés, captant ainsi l'argent public et mettent les travailleurs en concurrence d'une entreprise à l'autre à chaque changement de contrat.

C'est dans cette logique, une nouvelle fois en 2021, la Direction fait le choix de ne pas investir dans le salaire statutaire des agents RATP en gelant la valeur du point.

Enfin, les agents prennent conscience que les dispositions des décrets en cours, issue de la Loi d'Orientation des Mobilités qui organise la casse de l'entreprise publique RATP de Service public, s'imposeront à l'ensemble du personnel qui sera absorbé progressivement par l'ouverture à la concurrence.

Ainsi, la CGT-RATP dépose un **préavis de grève** qui couvre l'ensemble du personnel, de toutes catégories professionnelles et dans tous les services
à compter du Jeudi 01 avril 2021-22h et jusqu'au samedi 03 avril 2021-7h.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Bertrand HAMMACHE
Délégué syndical central

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertrand Hammache', written over a white background.